



JORAT-MENTHUE

Communications officielles

Venez fêter avec nous le
1^{er} août 2017

à Villars-Tiercelin

rendez-vous à la Grande Salle

Au vu de l'énorme succès du feu d'artifice des années précédentes, les pompiers artificiers vous proposent, avec l'accord et le soutien de la Commune, de renouveler cette expérience, à savoir : les habitants versent la contribution qu'ils désirent pour obtenir un spectacle haut en couleur en fonction de la somme récoltée.

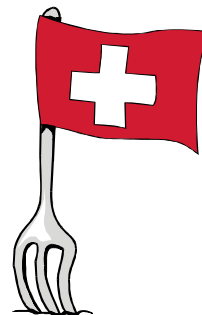
Le bulletin de versement ci-joint ou le n° de compte ci-dessous vous permettra de verser uniquement votre contribution pour le feu d'artifice, le repas sera encaissé par la jeunesse sur place.

Raiffeisen CH13 8046 5000 0033 5333 5

Nous vous remercions d'ores et déjà de votre générosité et espérons vous voir nombreux à cette occasion.

Déroulement de la fête :

- ☒ Dès 18h00 Apéritif offert par la Commune
- ☒ 19h00 Repas organisé par la Jeunesse de Villars-Tiercelin
- ☒ 21h30 Partie officielle sur le site du feu du 1^{er} août
- ☒ 22h00 Mise à feu
- ☒ 22h30 Feu d'artifice



Menu:

Salade mêlée

Rôti de porc, sauce moutarde à l'ancienne

Dessert

Fr. 22.- par personne

Fr. 10.- par enfant jusqu'à 12 ans

Inscription pour le repas jusqu'au 24 juillet 2017
auprès de inscription@jdvt.ch ou 079 839 39 25

VACANCES DE L'ADMINISTRATION

Merci de prendre note que l'administration sera fermée pour cause de vacances
du 31 juillet au 4 août 2017

Secrétariat Municipal
Rue du Collège 5
1062 Sottens
☎ 021 905 51 15

Contrôle des habitants
☎ 021 905 51 20

Bourse communale
☎ 021 905 43 47

✉ habitants@jorat-menthue.ch

✉ bourse@jorat-menthue.ch

✉ greffe@jorat-menthue.ch